# Informations générales

Email de contact : delphine.de-lorenzi@ain.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 20 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Bugey Sud

Si protocole de préfiguration : date de signature : 20 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Bugey Sud, nature: CC, SIREN: 200040350

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* Projet culturel de territoire
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Convention de développement culturel (CDC)
* Convention globale CAF
* LEADER
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Avenir montagne
* Conseillers numériques France services
* France services
* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Axe 1 : Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique
* Orientation 1 : diversifier l’offre d’habitat
* Orientation 2 : faire du niveau de services un élément clé de l’attractivité du territoire
* Orientation 3 : améliorer l’offre de formation initiale et continue
* Orientation 4 : développer l’équipement numérique du territoire et les services associés
* Orientation 5 : soutenir le tissu productif local
* Orientation 6 : améliorer la propension du territoire à consommer localement
* Orientation 7 : lutter contre la vacance du logement
* Orientation 8 : lutter contre la vacance du commerce
* Orientation 9 : soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville
* Orientation 10 : valoriser le patrimoine
* Orientation 11 : dynamiser l’économie touristique
* Orientation 12 : renforcer la promotion du territoire Axe 2 : Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire
* Orientation 13 : rapprocher l’habitat et l’emploi
* Orientation 14 : préserver les espaces agricoles et naturels
* Orientation 15 : développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices de foncier
* Orientation 16 : réserver les zones dédiées aux activités économiques incompatibles avec l’habitat
* Orientation 17 : préserver la ressource en eau
* Orientation 18 : préserver la biodiversité et restaurer les corridors écologiques
* Orientation 19 : anticiper les effets du changement climatique sur l’agriculture et la forêt
* Orientation 20 : diminuer la consommation d’énergie
* Orientation 21 : développer la production d’énergies renouvelables locales
* Orientation 22 : déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives
* Orientation 23 : développer l’usage des transports en commun
* Orientation 24 : promouvoir l’usage des véhicules à faible émission de CO2 Axe 3 : Organiser et coordonner l’action publique au service de la mise en œuvre du projet commun
* Orientation 25 : compléter le Projet de Territoire par un Pacte de Gouvernance
* Orientation 26 : renforcer les liens entre l’administration intercommunale et les administrations communales
* Orientation 27 : organiser une seconde échelle de proximité avec les bassins de services
* Orientation 28 : compléter le Projet de Territoire par un Pacte Financier et Fiscal
* Orientation 29 : identifier les politiques devant être générées dans un cadre interterritorial et nouer les partenariats correspondants
* Orientation 30 : faire du Projet de Territoire un vecteur de sens

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Opération de requalification (friches…)
* Gestion des risques (inondations…)
* Tourisme durable
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 8

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 35

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* ABF
* IA
* DDT
* DRETS
* ADEME
* CAF
* ARS
* MSA
* Pôle Emploi
* Mission Locale Jeunes
* Chambre d’agriculture
* CCI
* CMA
* Présidente Conseil de Développement
* Maire de la ville centre
* Club des chefs d’entreprises
* Nom: Auvergne-Rhône-Alpes, nature: region, SIREN: 84
* Nom: Ain, nature: departement, SIREN: 01
* Nom: CC Bugey Sud, nature: CC, SIREN: 200040350
* Banque des Territoires
* Agence technique départementale
* Député

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires et Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Entreprises, Office de tourisme, et Opérateurs de tourisme

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne, Questionnaires / enquête numérique, Concertation élus/techniciens, et Ateliers

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Tourisme durable
* Mobilités douces
* Ecologie industrielle et économie collaborative

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau étude subvention ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 23.49M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 10.93M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 7.06M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 4.31M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€